

NEUV'

échos

Budget 1998
et ses projets :
Voir page 2

Numéro 2

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

Mai 1998

Editorial

Témoin du quotidien, *Neuv'échos* a trouvé sa place dans la vie locale. Aménager un quartier, construire une salle d'animation, ouvrir une bibliothèque sont des événements importants parce qu'ils participent à notre cadre de vie. Connaître les jeunes et leurs projets, partager la vie des associations, fêter le centenaire d'une doyenne, est aussi important parce que c'est tout simplement la vie.

L'identité de la commune tenait autrefois à l'agriculture, son activité principale. Neuvecelle est devenue un

espace à dominante urbaine avec les nouvelles fonctions qui s'y rattachent : résidentielles, récréatives ou liées à l'environnement. Dans un équilibre encore incertain, notre nouvelle identité se crée à travers les relations, les contacts et l'information autant que par l'aménagement.

Vous me permettrez de féliciter tous ceux à qui revient l'initiative de *Neuv'échos*, elle complète heureusement le bulletin municipal.

Nous leur souhaitons le même succès.

Louis DURET

Publication municipale de la commune de NEUVECELLE
Ont participé à la rédaction :
Sylvie BESSON,
Claudine DELERCE,

Françoise VISSUZAINÉ,
Bernard CHAFFANEL,
Quentin DEAL, Louis DURET
Daniel HEILIGENSTEIN,
Pascal MARTIGNIERE

Rendez-vous de la belle saison



MAI

Samedi 16

Soirée "sixties" organisée par LOU NOVE CHATNI
21 h groupe scolaire Milly

Dimanche 31

Tournoi des jeunes handballeurs

JUIN

Dimanche 14

Promenade des mères de famille en Beaujolais

Inscription en mairie du 18 Mai au 3 Juin

Samedi 20

Fête scolaire de fin d'année

JUILLET

Dimanche 12

Kermesse paroissiale

Lundi 20

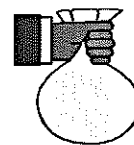
Dons du sang
de 18 h à 20 h groupe scolaire Milly

Sommaire

| | |
|-------------------------------|---|
| Le budget 1998 et ses projets | 2 |
| 30 ans des Donneurs de sang | 2 |
| La Maison d'Animation | 3 |
| Les Liners de Neuvecelle | 3 |
| Neuv'Echos ... logique | 4 |



Le budget 1998 et ses projets

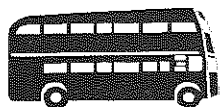


Le début de l'année est toujours marqué par l'élaboration du budget de la commune et le vote par le conseil municipal.

Globalement, le budget primitif 1998 s'élève à **14,3 millions** se répartissant en 7,7 millions pour le **fonctionnement** et 6,6 millions pour l'**investissement**.

Nous vous présentons ici les grandes lignes des principaux projets d'investissement programmés pour cette année : (les montants indiqués ne tiennent pas compte des éventuelles subventions)

| | | |
|---------------------------------|-----------|---|
| Maison d'Animation | 1.000.000 | 1ère tranche pour la voirie (voir article p. 3) |
| Eglise | 1.000.000 | Travaux de réfection : rénovation, remplacement de mobilier, réaménagement intérieur, reprise du plancher, électricité, chauffage, sonorisation, ravalement façade Nord |
| Achat terrain Labbé | 805.000 | Solde de l'achat de ce terrain en vue de constituer une réserve foncière |
| Local à Milly | 350.000 | Aménagement du local acquis par la mairie (situé entre la brasserie et le coiffeur) en vue d'installer la bibliothèque, qui occupe actuellement une salle de l'école, ainsi qu'une salle de réunion |
| Mise en souterrain | 350.000 | Mise en souterrain des réseaux aériens (EDF, Télécom) des avenues de Lécherot et Rouffin |
| Travaux d'enrobés | 300.000 | Avenue de la Creusaz et avenue de Maraîche |
| Traversée de Milly | 260.000 | Poursuite des travaux d'aménagement de la traversée : pose de pavé sur la place traversante, renforcement de la signalisation horizontale (marquage au sol) pour accentuer l'effet de rétrécissement de la chaussée |
| | | Remarque : il n'y aura pas de déviation sur la RD , seul le haut de l'avenue d'Evian sera coupé de la même façon que pendant la phase précédente |
| Cimetière | 150.000 | Réaménagement du parking, ce qui permettrait d'envisager le déplacement de l'entrée côté Ouest |
| Clair Matin | 150.000 | Aménagement d'une plate forme sur le terrain et de modules pour le skate-board (voir article des "Liners de Neuvecelle" à la page 3) |
| Préau au groupe scolaire | 130.000 | Construction d'un préau dans la cour de l'école. L'étude est en cours et une esquisse a déjà été présentée |



Transports urbains

Circuit d'été

à partir du **1er Juin**

(se renseigner à la mairie pour les nouveaux horaires)

L'association des donneurs de sang a fêté ses 30 ans d'existence : fondée par Antoine LAZARETH et présidée actuellement par Michel REBET, elle a réussi à dynamiser les neuvecellois qui ont ainsi fait plus de 9.000 dons ! Dès le départ, la collecte fut abondante : 1.000 flacons en moins de 3 ans. Le nombre de donneurs réguliers a atteint 250. **Soutenez ces magnifiques actes de générosité en venant régulièrement**, même si les critères de prélèvement deviennent un peu plus limitatifs.

Bravo à tous, donneurs, dirigeants et personnel du centre de transfusion !
Daniel HEILIGENSTEIN



La Maison d'animation

Un travail d'équipe pour une belle réalisation

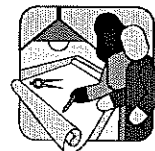
Après plusieurs visites de maisons communales ou de salles des fêtes dans le Chablais, la commission des associations de Neuvecelle a réalisé une synthèse sur les avantages et les inconvénients de certaines structures ou certains matériaux, les aspects positifs et négatifs, les conseils et les erreurs à éviter...

Le résultat de ce travail se résume à l'unanimité en deux mots :

simplicité et fonctionnalité.

Le choix du jury

Le lauréat du concours est le cabinet d'architecture *Brenas et Doucerain* de Grenoble qui a respecté au mieux le cahier des charges fixé par la municipalité.



Un projet réaliste à la mesure de notre commune.

Budget : 4.000.000 F dont 2.800.000 pour la salle et 1.200.000 pour les aménagements (voirie, abords, parkings,...)

Vocation : manifestations des associations, repas, lotos, mariages, séminaires, espace culturel, musique, expositions, conférences, ...

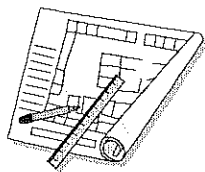
Caractéristiques techniques :

Surface au sol : 420 m²

Salle principale : 217 m² modulable pour une capacité de 350 personnes

Hall d'entrée, accueil, bar, office, dépendances

Priorités: intégration dans le site, choix des matériaux, acoustique.



Quelques détails restant encore à régler avec la direction départementale de l'équipement, un plan d'implantation du bâtiment avec la nouvelle voie de circulation vous sera présenté dans le prochain numéro de *Neuv'échos*.

Pascal MARTIGNIERE

Les liners de Neuvecelle

Sur la région de Neuvecelle, nous sommes une équipe de jeunes passionnés de **Skate-board** et de patin à roulettes, plus connu sous le nom de **Roller**. Mais où exercer notre passion sans déranger les gens ?

Nous avons donc pris l'initiative d'aller exposer notre idée à notre maire. Au fil des réunions, le projet prit forme : dans un premier temps, la mairie mit à notre disposition un emplace-

ment (le **Clair Matin**) et son terrassement. Puis, dans un second temps, elle nous offrit des **modules** : double fun-box, plan incliné, quarter, hand-rail de 12 m.)

L'ouverture de cette aire de roller est prévue pour ce **printemps 1998**.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie pour ses efforts envers les jeunes liners de Neuvecelle.

Les Liners de Neuvecelle

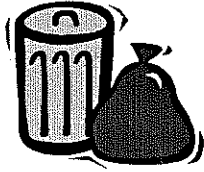


La Bibliothèque "Le Marque Page"

Voici les horaires d'été à partir du 29 Juin

- Mardi de 9 H à 12 H et de 15 H à 18 H
- Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
- Vendredi de 14 H à 18 H
- Samedi de 9 H à 12 H

Et son **déménagement** à Milly est prévu pour **début Septembre**.



NEUV' échos ... logique !!

Nos poubelles constituent un problème écologique et économique majeur.

L'agglomération de Lyon vient d'instituer des **poubelles sélectives** et les habitants sont confrontés à la gestion quotidienne de cinq poubelles : déchets biodégradables, papier-cartons, métal, plastique et verre.

Avant d'avoir des structures permettant de traiter sélectivement, certains gestes peuvent diminuer la facture salée du traitement des déchets.

L'usage, lors des courses, d'un panier plutôt que les innombrables sachets en matières polluantes.

Dans un jardin, les **déchets biodégradables** (si lourds dans nos poubelles) peuvent, en compost, constituer un excellent engrais.

La déchetterie ouverte tous les jours (du 16 mars au 14 décembre, du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h30), permet d'éliminer gratuitement et proprement : papier, cartons, fer, huiles de vidange et autres produits toxiques, de même que les tailles de haie et tontes de pelouses.

Le **verre** et les **bouteilles en plastique** peuvent être déposés dans les containers de la commune prévus à cet effet.

Les **piles usagées** doivent être impérativement remises aux dépositaires de bacs de récupération (certains commerçants ont ces bacs à disposition sur leur comptoir), car elles sont très polluantes si

elles ne sont pas traitées spécifiquement.

N'attendons pas que les tas de mâchefer nous obstruent la vue du lac pour réagir. **Ce que nous traitons aujourd'hui ne sera pas dans l'héritage que nous laisserons à nos enfants demain.**

ET PUIS L'ENVIRONNEMENT C'EST AUSSI.....

des petites choses qui peuvent nuire aux autres immédiatement :

- les petites **fumées persistantes** qui empoisonnent pendant des heures tout un quartier...(les feux sont interdits...),
- les **appareils électriques** qui court-circuitent le repos mérité du dimanche matin (les horaires d'utilisation sont réglementés.....),
- les **poubelles éventrées**, au pied des containers, qui obligent un balayage fastidieux (les containers sont prévus pour pallier ces méfaits...),
- les "**porte-bonheur**", laissés là où on s'y attend le moins par nos amis les chiens, qui limitent ainsi largement l'usage des pelouses par les bambins (les heureux propriétaires d'animaux sont responsables des actes de leurs compagnons...).



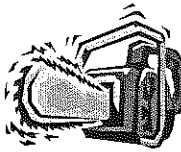
Bref, sans tout cela, vos voisins seront peut-être moins grognons !

Claudine DELERCE

USAGE DE MATERIEL BRUYANT

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipal du 12 juillet 1995, l'usage d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques est interdit sur le territoire de la Commune de Neuvecelle :

- ⇒ les jours ouvrables avant 7 heures et après 20 heures,
- ⇒ les samedis avant 7 heures, de 13 heures à 15 heures, et après 20 heures,
- ⇒ les dimanches et jours fériés (sauf les lundis de Pâques et de Pentecôte).



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Un ramassage supplémentaire aura lieu le samedi matin pendant la période estivale soit du 4 juillet au 29 août.

Les sacs doivent être déposés impérativement le jour même de chaque ramassage et non la veille.